



Conférence des Maires

7 décembre 2017

Travail sur les orientations générales du PADD

Ordre du jour



- Retour sur la réunion avec les PPA
- > Retour sur les réunions publiques
- Rappel des principaux enjeux issus des diagnostics
- Présentation et réflexion autour des orientations générales du PADD

Retour sur la réunion PPA du 14 Novembre 2017





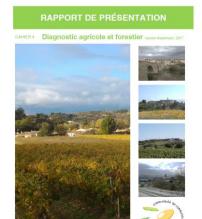
=> Présentation des différents diagnostics aux PPA et au COPIL

Les PPA présents lors de la restitution:

La Sous-Préfecture La DDTM de l'Aude La CCI Aude La D.T.H.V.A du CD11 La CC des Pyrénées Audoises

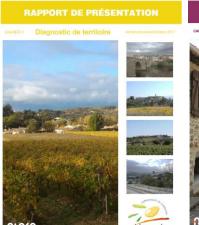
Les PPA ayant transmis des remarques par courriers :

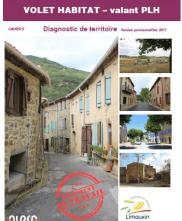
Le Pôle Aménagement Durable du CD11 La Charte Forestière de la HVA La CMA











Retour sur la réunion PPA du 14 Novembre 2017



Ce qui est ressorti de leurs remarques pour chacun des diagnostics présentés:

Diagnostic Agricole et Forestier

- La simulation de l'impact lié à l'urbanisation des terres agricoles est saluée et pourrait être étendue à d'autres domaines (patrimoine, cônes de vue et corridors écologiques).
- Une interversion entre 2 bases de données à rectifier et mettre un peu plus en avant les différents rôles de la forêt.

E.I.E

- Des données à préciser concernant les ENS et le SMMAR.

Diagnostic Paysages et Patrimoines

- Pas d'observations particulières...

Diagnostic Sociodémographique et Habitat

- L'analyse par typologie de communes est reçue positivement, il s'agit de bien définir chaque typologie.
- Questionnement sur les raisons d'une vacance moins présente dans les communes-relais.
- Les enjeux mis en avant autour de l'habitat sont salués (ex: les besoins en petits logements).

Retour sur les réunions publiques



197 participants, des retours positifs sur le travail présenté





Ce qui ressort des échanges

> Un attachement fort au cadre de vie, en lien avec la qualité paysagère et environnementale du territoire ainsi que son patrimoine culturel





« tranquillité » « convivialité » « gastronomie » « ambiance »

« richesse patrimoniale » « sites historiques »



69 contributions sur les atouts du territoire





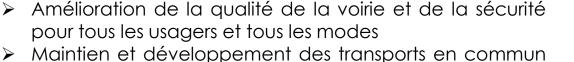
Retour sur les réunions publiques

AGENCE D'URBANISME CATALANE

Ce qui ressort des échanges

Une variété de thématiques que les habitants souhaiteraient voir prises en compte dans le futur projet de PADD





(TAD, TER, bus)
Organisation des mobilités scolaires et touristiques en lien avec d'autres territoires





Mobilités

Environnement, Energies

- Positionnement politique sur la question de l'éolien
- Développement des autres énergies alternatives et locales (biogaz, géothermie, etc.)
- Préservation de la ressource en eau

28 contributions



Commerces, services équipements

- Accueil de professionnels et implantations de nouvelles structures de santé
- Maintien des commerces de proximité et des services publics en milieu rural

23 contributions

Retour sur les réunions publiques



Urbanisme habitat et aménagement



- Innovations dans le domaine de la construction (écoconstruction, habitat participatif, etc.)
- Revitalisation des centres-bourgs à travers la réhabilitation des logements et l'amélioration du stationnement





Agriculture

- Maintien et développement de l'agriculture locale
- Valorisation de la production locale et des circuits-courts
- Développement du bio, permaculture, agroforesterie
- Soutien à la filière-bois

16 contributions



Développement de l'offre culturelle, mise en valeur des sites patrimoniaux

11 contributions



Impliquer davantage les habitants dans la prise de décision publique, à différentes échelles

7 contributions

Les grands enjeux

DÉMOGRAPHIE ET HABITAT

- Conforter l'attractivité résidentielle et économique du territoire à destination des actifs an âge d'avoir des enfants et des jeunes
- Adapter le parc de logements aux mutations de la structure des ménages, au vieillissement de la population et aux besoins des plus précaires
- Remobiliser les logements vacants, améliorer le parc ancien et indigne, notamment dans les centres bourgs, pour améliorer leur image
- Lutter contre l'étalement urbain en proposant des formes d'habitat moins consommatrices d'espace, respectueuses des ambiances villageoises, en continuité avec l'existant



ÉCONOMIE, EMPLOI ET ÉQUIPEMENTS



- Conforter l'offre de commerce en place et la développer sans déstabiliser l'existant
- Optimiser le foncier économique disponible et assurer un nouveau potentiel d'accueil mesuré pour des activités économiques
- Favoriser l'accessibilité numérique à destination des entreprises, des habitants, des touristes, des administrations et réduire progressivement les zones blanches
- Améliorer et compléter le niveau et l'offre en équipements et services à la population

MOBILITÉS

- Améliorer l'accessibilité générale du territoire et ses mobilités internes
- Poursuivre l'amélioration et la sécurisation du réseau routier, notamment secondaire
- Améliorer les modes de déplacement cyclistes et piétons et développer les modes alternatifs (covoiturage, véhicules électriques)
- Encourager l'amélioration des transports publics routier et ferroviaire, en lien avec le Département et la Région



Les grands enjeux



ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE



- Assurer un avenir à l'agriculture du Limouxin dans sa diversité (préservation des terres agricoles, transmission des exploitations, valorisation des circuits courts et de l'agro-tourisme)
- Soutenir l'exploitation durable des forêts ainsi que le développement de la filière bois (stockage, valorisation, transformation, débouchés locaux)
- Poursuivre et encadrer la valorisation énergétique des ressources naturelles via la production d'énergies renouvelables
- Assurer la préservation et la sécurisation de la ressource en eau et la bonne gestion des eaux pluviales

PATRIMOINE ET TOURISME

- Valoriser et mettre en réseau l'architecture monumentale et le patrimoine bâti remarquable (églises, abbayes, oratoires, châteaux, grands domaines, villages fortifiés, chapelles, thermes, aqueducs, ponts, fontaines, lavoirs, ferronneries et volets bois, etc.)
- Faire émerger un «tourisme 4 saisons», en prenant en compte l'intégration à des labels, la mise en réseau des abbayes, la mise en valeur des activités thermales, randonnées, activités de pleine nature et d'eaux-vives
- Développer en quantité et en qualité une offre d'hébergements touristiques et de loisirs diversifiée sur l'ensemble du territoire





Qu'est ce que le PADD?

- C'est la clé de voute du PLUiH.
- Il définit les orientations du projet de territoire des élus.
- C'est le reflet du projet politique. Il répond aux besoins et enjeux du territoire intercommunal, il est adapté aux outils mobilisables par la collectivité.
- Ce n'est pas un document opposable...
- ... mais le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) le sont. Ces documents sont la traduction du PADD.

3 grandes ambitions



> Ambition 1:

Organiser l'aménagement et le développement du Limouxin dans le respect de ses identités, de ses spécificités et de sa qualité de vie

> Ambition 2:

S'appuyer sur les ressources et les potentialités en présence pour conforter l'attractivité du Limouxin

> Ambition 3:

Faire des sensibilités et des composantes environnementales, paysagères et patrimoniales du Limouxin un élément fédérateur du projet



> Orientation générale 1:

Constituer une armature territoriale et assurer une complémentarité entre ses composantes

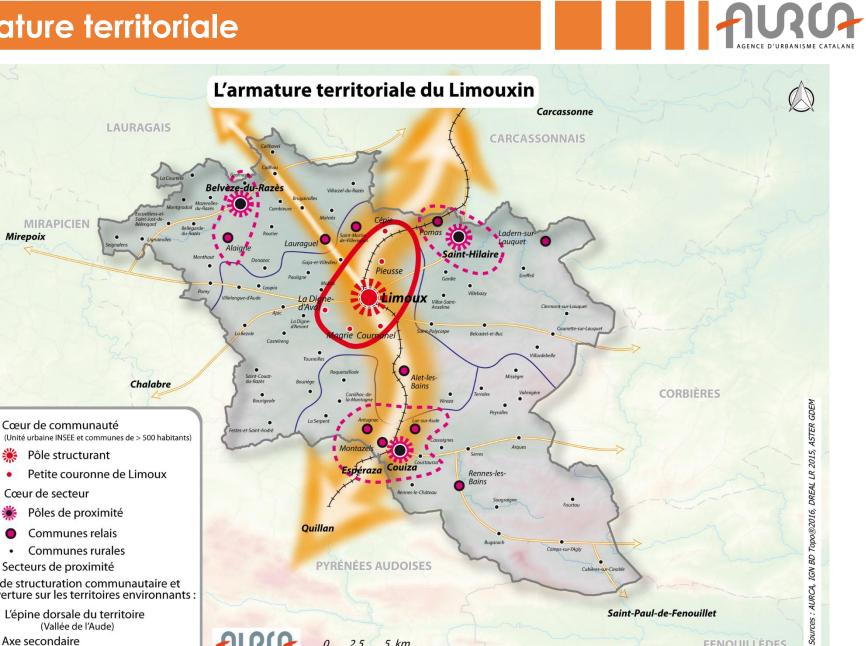
> Orientation générale 2:

Conforter la dynamique démographique tout en modérant la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers

Orientation générale 3:

Développer une offre d'habitat diversifiée favorisant le maintien, l'accueil de population et répondant aux multiples besoins du territoire

Armature territoriale



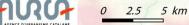


L'épine dorsale du territoire (Vallée de l'Aude)

Axe secondaire

Autres axes

Mirepoix



PYRÉNÉES AUDOISES

Saint-Paul-de-Fenouillet

FENOUILLEDES



> Orientation générale 1:

Constituer une armature territoriale et assurer une complémentarité entre ses composantes

> Orientation générale 2:

Conforter la dynamique démographique tout en modérant la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers

Orientation générale 3:

Développer une offre d'habitat diversifiée favorisant le maintien, l'accueil de population et répondant aux multiples besoins du territoire



Orientation générale 4:

Améliorer et compléter le niveau de l'offre en équipements et services à la population

> Orientation générale 5:

Conforter l'offre commerciale en place et la développer sans déstabiliser l'existant

Orientation générale 6:

Améliorer l'accessibilité globale du territoire et ses mobilités



Orientation générale 7:

Créer les conditions pour faire émerger un tourisme « 4 saisons »

Orientation générale 8:

Optimiser le potentiel économique pour les activités mettant en valeur les ressources du territoire

Orientation générale 9:

Assurer un avenir à l'agriculture du Limouxin dans sa diversité



> Orientation générale 10:

Structurer et développer la filière forestière en Limouxin

Orientation générale 11:

Valoriser à l'échelle communautaire les ressources naturelles via la production d'énergies renouvelables

Orientation générale 12:

Favoriser l'accessibilité numérique à destination des entreprises, des touristes, des administrations et des habitants et réduire progressivement les zones blanches



Orientation générale 13:

Préserver et valoriser le patrimoine du Limouxin: petits et grands paysages, patrimoine végétal, les sites urbains et patrimoniaux emblématiques

Orientation générale 14:

Accompagner qualitativement les évolutions des formes urbaines et architecturales, des espaces et des paysages ruraux et montagnards

Orientation générale 15:

Favoriser l'émergence d'une urbanisation et de constructions plus performantes sur le plan énergétique dans un souci d'intégration avec l'existant



Orientation générale 16:

Préserver les continuités écologiques en limouxin

Orientation générale 17:

Prendre en compte les risques de toute nature

> Orientation générale 18:

Assurer la préservation et la sécurisation de la ressource en eau

Débat en conseils municipaux



Afin d'organiser les débats, envoi par mail aux mairies, de tous les éléments suivants au plus tard le 11.12.17 au soir:

- Modèle de délibération concernant le débat sur le PADD
- Document synthétique sur le diagnostic du territoire et ses enjeux
- Document précisant les 3 ambitions et les 18 orientations générales à destination du conseil municipal
- Document plus précis sur les orientations du PADD afin d'aider les maires dans leur argumentaire
- Les communes ont jusqu'au 31 Janvier 2018 pour organiser le débat sur le PADD au sein de leurs conseils municipaux



Merci de votre attention